



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **15 juin 2009**

Délibération n° 2009-0801

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 3°

objet : Hôtel de Communauté - Déménagement de la délégation générale au développement urbain et remplacement des moquettes - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Rapporteur : Monsieur Corazzol

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 JUIN 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 16 JUIN 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mme Palleja, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Desseigne), Mmes Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Besson (pouvoir à M. Touleron), M. Barge (pouvoir à M. Assi), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Sécheresse), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mmes Baume (pouvoir à M. Coste), Bocquet (pouvoir à M. Forissier), MM. Chabert, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Mme Dagonne (pouvoir à M. Gignoux), MM. Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Gillet (pouvoir à M. Vincent), Guimet (pouvoir à M. Léonard), Justet (pouvoir à M. Goux), Mmes Pesson (pouvoir à M. Kimelfeld), Pierron (pouvoir à M. Lévêque), M. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Corazzol), M. Vurpas (pouvoir à M. Uhlrich), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : Mmes Peytavin, Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Ferraro, Galliano, Genin, Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, M. Louis, Mme Perrin-Gilbert, MM. Pillonel, Réale, Serres.

Séance publique du 15 juin 2009**Délibération n° 2009-0801**

commission principale : finances, institutions et ressources

commune (s) : Lyon 3°

objet : **Hôtel de Communauté - Déménagement de la délégation générale au développement urbain et remplacement des moquettes - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 mai 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'hôtel de Communauté a aujourd'hui plus de trente ans. Il fait l'objet d'une programmation pluriannuelle d'investissement mise à jour chaque année. Cette programmation vise principalement :

- des travaux sur le clos et le couvert,
- le renouvellement des installations techniques,
- des projets de restructuration lourde de locaux,
- des travaux sur le second œuvre et des aménagements intérieurs.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le présent projet qui concerne d'une part les dépenses liées au projet de réorganisation de la délégation générale au développement urbain DGDU (déménagements) et, d'autre part, des travaux lourds de maintenance par leur mise en œuvre, s'agissant de la rénovation des moquettes sur des parties du bâtiment (plus travaux connexes).

Le projet de réorganisation de la délégation générale au développement urbain va permettre de rassembler, à l'hôtel de Communauté, sur les 2° et 3° étages, l'ensemble de la délégation (292 agents et 10 stagiaires) y compris le service ressources humaines (SRH) actuellement localisé au 1er étage (7 agents) et 4 agents de la direction prospective et stratégie d'agglomération (DPSA) actuellement située au 203, rue Garibaldi.

Ce projet concerne donc les niveaux 1, 2 et 3 de l'hôtel de Communauté et le 203, rue Garibaldi.

La délégation générale au développement urbain devrait élaborer d'ici l'été un projet de localisation des nouvelles entités issues de la réorganisation et d'implantation des personnels et de leur poste de travail au sein de ces entités.

Les études en cours portent sur les opérations d'archivage à lancer préalablement et sur le remplacement des écrans cathodiques de grandes dimensions par des écrans plats afin d'optimiser les espaces de travail dévolus aux agents. De même, pour le mobilier, l'inventaire des mobiliers va permettre d'identifier les mobiliers vétustes ou inadaptés qui pourraient être remplacés afin de libérer de l'espace.

Les postes de dépenses à prévoir dans le cadre d'une telle réorganisation de service à l'hôtel de Communauté concernent :

- en fonctionnement, les connexions-déconnexions des postes informatiques et les déménagements proprement dits assurés par des prestataires extérieurs, estimés à 97 000 € ; éventuellement les frais (non chiffrés) liés à l'installation d'une zone tampon nécessitant une location de cloisonnements provisoires (sauf décision d'achat en cours d'étude imputé en investissement),

- en investissement, le remplacement de mobiliers et cloisons et des travaux d'aménagement des bureaux fermés. De plus, de telles réorganisations impactant plusieurs niveaux complets de l'hôtel de Communauté sont l'occasion de remplacement des revêtements de sol.

Les surfaces de bureaux occupés à l'Hôtel de communauté ne peuvent être rénovées qu'au fur et à mesure des opportunités induites par les projets de restructuration des services communautaires. Ces réaménagements sont contraignants et générateurs de nuisances.

Le projet de réorganisation de la délégation générale au développement urbain représente une opportunité rare (deux niveaux complets).

De l'état des lieux réalisé pour l'ensemble du bâtiment, il ressort qu'il reste à rénover 9 934 mètres carrés de revêtements de sols, 2 957 mètres carrés de surfaces verticales, soit une dépense estimée à 820 000 € TTC y compris travaux connexes.

L'achèvement de ce vaste programme de maintenance serait réalisé :

- dans le cadre de l'opération en cours 1602 - Lyon 3° Installation des services dans les bâtiments tertiaires dont le Clip (2° et dernière phase) et l'hôtel de Communauté principalement pour l'installation de la vice-présidence (le dernier point fera l'objet d'un rapport au conseil de Communauté d'ici la fin de l'année),

- pour partie dans le cadre des opérations globalisées 2009 et suivantes hôtel de Communauté au titre de la rénovation de bureaux et de salles de réunions,

- dans le cadre du présent projet pour un montant de 520 000 €.

Il est donc proposé de réaliser le remplacement des moquettes des deux niveaux concernés concomitamment au déménagement de la délégation générale au développement urbain ainsi que dans les locaux de la trésorerie et dans des zones à fort passage (coursive).

Le projet de déménagement de la délégation générale au développement urbain et de remplacement des moquettes de l'hôtel réalisé tel que décrit est estimé à ce jour à :

Libellé	Estimation (valeur février 2009) hypothèse moyenne	Individualisation demandée en 2009
1) - déménagement DGDU	432 000 €	50 000 €
- investissement hors installation de la zone tampon	335 000 €	50 000 €
- fonctionnement (déménagements)	97 000 €	0 €
2) - remplacement des moquettes	820 000 €	520 000 €
- dans le cadre du projet de réorganisation de la DGDU	520 000 €	520 000 €
- restera à rénover dans le cadre d'autres opérations	300 000 €	
total		570 000 €

Compte tenu du temps de conception du projet, de concertation avec les agents et des procédures d'achat à mettre en place, notamment pour les travaux de moquettes au sol, les premières interventions pourraient débuter en fin d'année 2009 et se poursuivre sur le premier trimestre 2010. Le délai global des travaux étant estimé à 22 semaines.

Une première individualisation permettra de démarrer dès 2009 cette opération dans l'attente d'arrêter son montant définitif ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme des travaux à réaliser dans le cadre du projet de service de la délégation générale au développement urbain et le remplacement des moquettes induit.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale D1 : assurer le bon fonctionnement des services de la Communauté urbaine, sur l'opération n° 1324, Lyon 3° hôtel de Communauté - pose des moquettes individualisée le 1er mars 2006.

3° - Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant supplémentaire de 570 000 € en dépenses répartis selon l'échéancier suivant : 300 000 € en dépenses en 2009 ; 270 000 € en dépenses en 2010.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 758 279 € en dépenses.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 18 juin 2009.